

# L'ESPACE SCHENGEN



États ayant mis en vigueur les dispositions de la Convention d'application de l'Accord de Schengen : **Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark\*, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque**

Autre État membre de l'Union européenne, ayant vocation à rejoindre l'espace Schengen : **Chypre**

○ **Monaco, Saint-Marin et le Vatican** sont de facto intégrés à l'espace Schengen.

◆ Les dispositions de Schengen s'appliquent aux villes de Ceuta et Mellilla, mais les personnes voyageant depuis Ceuta et Mellilla vers l'Espagne continentale ou vers un autre pays de l'espace Schengen font l'objet de contrôles aux frontières.

— Limite de l'espace Schengen

■ États non membres de l'Union européenne associés à Schengen : **Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse**

■ État membre de l'Union européenne non membre de l'espace Schengen, mais associé à une partie de cette coopération : **Irlande**

■ Ancien État de l'Union européenne non membre de l'espace Schengen, mais associé à une partie de cette coopération : **Royaume-Uni**

\* Les dispositions de Schengen ne s'appliquent pas aux Îles Féroé ni au Groenland, mais les personnes voyageant entre ces territoires et les États parties à Schengen ne font pas l'objet de contrôles aux frontières.